

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00094

Numéro SIREN : 510 608 599

Nom ou dénomination : A. CORREIA

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2023 sous le numéro de dépôt 4236



SAS CAUGEREC

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

Bruno BOTTAZZO

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

SAS A. CORREIA

4 Champ du Chêne

25170 CHAMPAGNEY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/11/2021 au 31/12/2022



Immeuble Axis - 52 rue Urbain Leverrier - 25000 BESANCON - Tél. 03.81.53.59.34 - Fax 03.81.53.36.41

Société inscrite au Tableau de l'Ordre de Bourgogne/Franche-Comté
Société membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon
SAS au capital de 40 000 € - SIRET 37916608500058 - A.P.E. 6920Z

Désignation de l'entreprise : SAS A. CORREIA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 14					
Adresse de l'entreprise : 4 Champ du Chêne		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 1 0 6 0 8 5 9 9 0 0 0 2 1		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122022					
		N-1 31102021					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	444	6 276	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		135 000	135 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	56 754	7 374	7 150
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	25 399	36 430	1 604
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	10 148	10 148	10 116
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	247	247	20
	TOTAL (II)		BJ	BK	82 596	195 475	153 889
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		13 234	3 249
		En cours de production de biens	BN	BO		14 000	
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		71 064	135 503
		Autres créances (3)	BZ	CA		45 782	17 048
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG		109 079	269 756
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		7 299	12 769
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK		260 458	438 326	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	82 596	455 932	592 215	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	247	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS A. CORREIA				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)			DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	100	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	260 907	335 497	
	Report à nouveau			DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	53 086	75 411	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	315 094	412 007	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	13 890	1 554	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		30 057	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	12 084	7 899	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	67 151	71 418	
	Dettes fiscales et sociales			DY	46 452	67 978	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	1 261	1 302	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	140 838	180 208		
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	455 932	592 215		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	117 803	172 309
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A. CORREIA										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	7 963	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	136 602	KE		KF	6 720	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions				[Dont Composants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS	61 573	KT	KU	2 555
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	1 490	KW		KX	20 045
		Matériel de transport *					KY	20 438	KZ		LA	17 765
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	2 091	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	85 591	LO		LP	40 365	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P	10 116	1R		1S	32		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	20	1U		1V	227		
TOTAL IV					LQ	10 136	LR		LS	259		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØG	240 293	ØH		ØJ	47 343
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ	7 963	DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	1 602	LW	141 720	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	64 127	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	21 535	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	38 203	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	2 091	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	125 956	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	10 148	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	247	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	10 395	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØK	9 565	ØL	278 071	ØM	

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS A. CORREIA**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS A. CORREIA										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY	7 963	EL		EM	7 963	EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 602	PF	444	PG	1 602	PH	444		
TOTAL I		RK	9 565	RM	444	RN	9 565	RO	444		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	54 423	QA	2 331	QB		QC	56 754		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	402	QE	789	QF		QG	1 190		
	Matériel de transport	QH	20 241	QI	1 960	QJ		QK	22 201		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 772	QM	235	QN		QO	2 007		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	76 838	QV	5 314	QW		QX	82 152		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	86 403	ØP	5 758	ØQ	9 565	ØR	82 596		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A. CORREIA						Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D
		- corporelles	6E	6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF			
		- financières	UG		UH			
		- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise : SAS A. CORREIA										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	247	UV	247	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	71 064		71 064						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	9 021		9 021					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 966		8 966					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	429		429					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	27 366		27 366						
	Charges constatées d'avance	VS	7 299		7 299						
	TOTAUX		VT	124 391	VU	124 391	VV				
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	13 890		2 939		10 951				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	67 151		67 151						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 896		10 896						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 795		21 795						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	13 180		13 180						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	582		582						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 261		1 261						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	128 754	VZ	117 803		10 951				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	15 100	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 210	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS A. CORREIA						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122022		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	53 086		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	305		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	12 291		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
						WR	65 682			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WB			
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						XB			
	Majoration d'amortissement *						I6			
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	WZ	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	XA	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB	ZX	
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			ZY	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XD			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XS
	Dt déd. exc. (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc. (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc. (art 39 decies C)		YC	XG
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	65 682		XH	
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL			XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	65 682		XO	0

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **455 932 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 864 572 euros** et un total **charges de 811 486 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 53 086 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/11/2021** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **14 mois**.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce – articles L.123-13 et L.123-17)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants : Aucun changement de méthode.

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Conformément au décret du 30/12/2005 relatif aux PME les amortissements restent calculés sur la durée d'usage.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Engagements de retraite

Compte tenu de la faible ancienneté du personnel, la société n'a pas constitué de provision pour pensions et obligations similaires qui sont non significatives.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	7 963				7 963	
	Autres	136 602		6 720		1 602	141 720
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	144 565		6 720		9 565	141 720
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	61 573		2 555			64 127
	Instal., agencement, aménagement divers	1 490		20 045			21 535
	Matériel de transport	20 438		17 765			38 203
	Matériel de bureau, mobilier	2 091					2 091
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85 591		40 365			125 956	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	10 116		32			10 148
	Prêts et autres immobilisations financières	20		227			247
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 136		259			10 395
TOTAL		240 293		47 343		9 565	278 071

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	7 963		7 963	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 602	444	1 602	444
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 565	444	9 565	444
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	54 423	2 331		56 754
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	402	789		1 190
	Matériel de transport	20 241	1 960		22 201
	Matériel de bureau, mobilier	1 772	235		2 007
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 838	5 314		82 152
TOTAL		86 403	5 758	9 565	82 596

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	247	247	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	71 064	71 064	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	9 021	9 021	
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 966	8 966	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	429	429	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	27 366	27 366	
	Charges constatées d'avances	7 299	7 299	
TOTAL DES CREANCES		124 391	124 391	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	13 890	2 939	10 951	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 151	67 151		
	Personnel et comptes rattachés	10 896	10 896		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 795	21 795		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 180	13 180		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	582	582		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 261	1 261		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		128 754	117 803	10 951	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		15 100			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 210			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

135 000

TOTAL

135 000

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

61 298

61 298

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

61 298

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		23 821
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN FACTURES NON PARVENUES.</i>	<i>19 529</i>	19 529
Dettes fiscales et sociales <i>ORG.SOC. AUTRES CHARGES A P</i> <i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>4 162</i> <i>130</i>	4 292

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			7 299
Fourniture non stockable		3 524	
Loyers et Crédit baux		1 496	
Cotisations URSSAF		2 279	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 299

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		17 278
Autres créances		17 278
<i>FOURN RRR A OBTENIR</i>	<i>16 848</i>	
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>429</i>	

A. CORREIA

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Au capital de 1 000 €

Siège social : 4 Champ du Chêne

25170 CHAMPAGNEY

RCS BESANCON 510 608 599

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2022**, s'élevant à **53 086.35 €**, de la manière suivante :

- Une somme de 110 000.00 €
à titre de **dividende**, soit par part, un montant de **1 100 €**
- Une somme de - 56 913.65 €
prélevée sur le compte "**Autres Réserves**" d'un montant de 260 907.40 €
qui ressortira ainsi à 203 993.75 €

Total.....	53 086.35 €
-------------------	--------------------

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de **1 100 €**.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/10/2021

- Dividende global distribué au 31.03.2022 : 150 000.00 €
soit, par titre : 1 500.00 €

Exercice : 31/10/2020

- Dividende global distribué : 0.00 €
soit, par titre : 0.00 €

Exercice : 31/10/2019

- Dividende global distribué : 0.00 €
soit, par titre : 0.00 €

Certifié conforme

L'associée unique

